



Conseil de sécurité

Distr. générale
21 juillet 2001
Français
Original: anglais

Rapport intérimaire du Secrétaire général sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application de la résolution 1338 (2001) du Conseil de sécurité en date du 31 janvier 2001, par laquelle le Conseil a décidé de proroger jusqu'au 31 janvier 2002 le mandat de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Dans la même résolution, le Conseil a souligné la nécessité d'une présence internationale substantielle au Timor oriental et m'a prié de lui faire des recommandations détaillées à cet égard dans les six mois suivant l'adoption de la résolution. Le présent rapport traite des activités de l'ATNUTO, des faits nouveaux survenus au Timor oriental et des progrès réalisés au Timor oriental en ce qui concerne l'organisation d'une présence internationale au Timor oriental après l'indépendance depuis mon rapport intérimaire du 2 mai 2001 (S/2001/436). Au cours de cette période, le Conseil a entendu un exposé sur l'évolution de la situation au Timor oriental (S/PV.4321).

II. Transition politique

2. Au cours des six derniers mois, le Timor oriental a fait des progrès importants sur la voie de l'indépendance, conformément au calendrier établi par le Conseil national en février 2001. La dissolution dudit Conseil et l'ouverture, le 15 juillet 2001, d'une campagne électorale de six semaines ont inauguré une nouvelle phase d'activité politique organisée. Seize partis, dont sept créés au cours de l'année écoulée, se sont inscrits auprès de la Commission électorale indépendante pour présenter des candidats à un siège à l'Assemblée constituante de 88 membres qui doit être

élue le 30 août 2001, dans le cadre d'un scrutin supervisé par la Commission. À la clôture des inscriptions, le 23 juin 2001, 1 138 candidatures partisans ou indépendantes avaient été enregistrées, les candidatures féminines représentant 27 % des listes nationales.

3. Du 16 mars au 23 juin 2001, le Groupe de l'état civil de l'ATNUTO avait enregistré un total général de 737 811 résidents du Timor oriental, enfants compris. Cette opération d'enregistrement a posé les bases d'un état civil permanent, dont les registres seront tenus par un service de l'état civil et qui constituera un outil de planification capital dans des domaines tels que la santé, l'éducation et l'infrastructure. Ces données ont par ailleurs permis d'établir une liste électorale provisoire. Parallèlement aux préparatifs du scrutin du 30 août, une campagne d'éducation civique a été menée dans tout le pays par des organisations non gouvernementales (ONG) timoraises, avec le concours de l'ATNUTO. Bien que la population du Timor oriental soit très hétérogène sur les plans ethnique et linguistique, aucun parti n'a axé sa campagne sur des thèmes régionalistes ou ethniques.

4. Le 8 juillet 2001, 14 des 16 partis qui se disputent les suffrages des électeurs ont signé un pacte d'unité nationale par lequel ils se sont engagés à respecter les résultats du scrutin, à adopter un comportement pacifique et empreint de respect mutuel et à défendre la démocratie pluraliste. Le fait que deux partis de moindre importance ont refusé de signer ce pacte n'est pas jugé de nature à compromettre l'attitude positive qui caractérise de manière générale cette période de campagne électorale. Les groupes politiques qui se sont jusqu'ici tenus à l'écart du processus électoral sont le Front po-



pulaire est-timorais (BRTT), partisan de l'autonomie, et le Conseil populaire de défense de la République démocratique du Timor oriental (CPD-RDTL). Ce dernier parti, qui continue de s'opposer au scrutin, au motif que le Timor oriental est devenu indépendant en 1975 et possède déjà une constitution, refuse de reconnaître la légitimité du mandat que le Conseil de sécurité a donné à l'ATNUTO. Au cours de l'enregistrement à l'état civil, les partisans du CPD-RDTL auraient tenté d'empêcher les Timorais de se faire enregistrer et, partant, de participer au scrutin.

5. Parce qu'une proportion importante de ses membres brigue un siège à l'Assemblée constituante, le Conseil national a été officiellement dissous le 14 juillet, avant l'ouverture de la campagne électorale. Au cours des neuf mois d'activité du Conseil, 28 textes législatifs ont été approuvés. Durant la période de transition, mon Représentant spécial, Sergio Vieira de Mello, continuera de promulguer les règlements essentiels à la conduite des affaires publiques. Au début de la campagne électorale, le Cabinet a été légèrement remanié à la suite du départ de trois membres est-timorais qui se présentent également aux élections. Des hauts fonctionnaires timorais des départements concernés assurent leur intérim.

6. À ce jour, il semble que la campagne électorale tournera davantage autour de la personnalité des candidats, de leur bilan, et de ce qu'ils symbolisent, en particulier au regard de la lutte pour l'indépendance, qu'autour de questions idéologiques. Considérant que la plupart des partis et des candidats indépendants n'ont manifestement pas les moyens de mener une véritable campagne, l'ATNUTO a décidé de solliciter l'appui des donateurs pour organiser un modeste programme d'assistance en nature à tous les partis et candidats indépendants enregistrés.

7. En juin et juillet 2001, plus de 36 000 Est-Timorais, soit près de 10 % de l'électorat, ont participé à des auditions publiques organisées par les 13 commissions constitutionnelles de district et portant sur les systèmes de gouvernement, les droits fondamentaux et d'autres éléments à inscrire dans la Constitution. Les vues exprimées à cette occasion, ainsi que celles des partis politiques, seront transmises à l'Assemblée constituante. Celle-ci ouvrira ses travaux le 15 septembre 2001, l'objectif étant de rédiger une constitution en 90 jours. L'Assemblée exercera aussi des fonctions législatives essentielles, sous l'autorité de l'Administrateur transitoire, qui continuera de déte-

nir en dernier ressort les pouvoirs exécutif et législatif jusqu'à l'indépendance. L'Assemblée pourra décider de se maintenir en tant qu'organe législatif du Timor oriental indépendant.

8. Au cours des six derniers mois, le Cabinet de neuf membres – Est-Timorais et fonctionnaires des Nations Unies – présidé par mon Représentant spécial a continué de se réunir à intervalles réguliers. Il s'est révélé un instrument de gouvernement efficace et cohérent, orientant les travaux de l'Administration transitoire au Timor oriental et déterminant sa politique générale. Il a instauré de bons rapports de travail avec le Conseil national, même si ce dernier n'a pas toujours approuvé les projets de règlement qui lui étaient soumis pour examen, y compris les textes portant base juridique de la création de l'Administration transitoire elle-même.

9. Mon Représentant spécial compte nommer, le 15 septembre 2001, un nouveau cabinet de transition élargi, composé entièrement d'Est-Timorais. La composition de ce cabinet d'unité nationale, qui devrait accompagner le Timor oriental dans son accession à l'indépendance, sera de manière générale représentative du résultat du scrutin. Ce cabinet compterait en principe plus de portefeuilles ministériels, et préfigurerait davantage de ce fait l'organigramme d'un gouvernement du Timor oriental indépendant.

III. Administration transitoire du Timor oriental

10. Alors que le processus politique menant à l'indépendance se déploie, l'Administration transitoire au Timor oriental s'emploie essentiellement à atteindre une série d'objectifs repères, décrits dans l'annexe, qui marquent les différentes étapes du passage de l'Administration transitoire à un Gouvernement est-timorais indépendant.

11. Au cours des six derniers mois, des progrès réguliers ont été enregistrés en ce qui concerne les objectifs de recrutement et de formation de fonctionnaires et l'adoption d'une législation sur l'administration de l'emploi et de la main-d'oeuvre, le salaire minimum, les relations professionnelles et le licenciement. On s'est également attaché à faire en sorte que le transfert d'administration au futur Gouvernement est-timorais indépendant se passe dans de bonnes conditions. La croissance économique, alimentée par la forte demande

de services à Dili et par une reprise de l'activité agricole soutenue par les aides de gouvernements et d'autres donateurs, est demeurée forte. L'emploi des Est-Timorais dans ces secteurs d'activités et le recrutement de fonctionnaires est-timorais ont accru le pouvoir d'achat de la population. La croissance durable du secteur privé a été, et demeurera, limitée tant que la question des droits de propriété, foncière notamment, n'aura pas été réglée et qu'un cadre réglementaire régissant l'activité commerciale n'aura pas été établi. Les progrès ont été freinés par la persistance du mauvais état du réseau routier intérieur, qui s'explique par les effets conjugués de la saison des pluies et de la circulation de lourds véhicules. Plus de 8,5 millions de dollars ont été consacrés à la remise en état et à l'entretien des axes routiers essentiels.

12. Le 5 juillet 2001, des ministres australiens et est-timorais ont paraphé l'Arrangement relatif à la mer du Timor, couronnement de 16 mois de négociations au cours desquelles l'équipe de négociation est-timoraise, codirigée par un membre international et un membre est-timorais du Cabinet, a défendu la position définie par ce dernier. Cet arrangement accorde au Timor oriental 90 % de la production de pétrole et de gaz dans la zone couverte par le Traité australo-indonésien sur la passe de Timor de 1989. Élément tout aussi important, cet instrument habilite le Timor oriental à élaborer son propre régime financier pour la mise en valeur future des ressources et leur fiscalité dans cette zone, alors qu'en vertu du Traité australo-indonésien, les deux pays se partageaient les recettes à égalité et les arrangements financiers étaient gelés. Dans les semaines qui viennent, les négociateurs entameront avec les sociétés des négociations sur les questions financières relatives à la mise en valeur des ressources gazières. L'arrangement n'entrera en vigueur sous forme de traité que lorsqu'il aura été approuvé, signé et ratifié par le gouvernement élu du Timor oriental.

13. Les Est-Timorais ont été intégrés à tous les grands processus décisionnels au sein de l'Administration transitoire. À ce jour, sur les 10 554 postes de fonctionnaire, 9 266 ont été pourvus. Il convient de noter que 20 chefs de bureau est-timorais ont désormais des attributions de cadre supérieur, y compris la sélection du personnel des échelons intermédiaire et subalterne. Le transfert des pouvoirs est aussi intervenu à l'échelon des districts, les 13 administrateurs de district et leurs adjoints étant tous des Est-Timorais, dont un tiers de femmes. L'École de la

fonction publique de l'Administration transitoire a organisé des cours d'initiation et des stages de formation à la gestion, à l'informatique, aux langues et à la bonne gestion des affaires publiques. Plus de 2 500 personnes ont bénéficié de cette formation à ce jour.

14. La reconstruction de 13 bâtiments publics importants de l'Administration transitoire a été menée à bien, notamment ceux de la Cour d'appel, du Bureau du trésor, de l'École de police, du Service des eaux, de l'École de la fonction publique et du bureau de poste de Baucau. Il reste à achever la reconstruction de 12 bâtiments publics à Dili qui abriteront les futurs ministères de l'éducation, de la justice et des télécommunications, le dépôt central du service administratif, un centre national d'archives et un organisme national de planification et de développement. Sept bâtiments sont également en reconstruction dans les districts de Baucau, Ermera, Liquiça, Maliana, Oecussi et Viqueque. D'autres travaux de rénovation avaient trait aux installations de l'ATNUTO dans tout le Timor oriental.

Finances

15. La quatrième réunion de donateurs sur le Timor oriental, tenue à Canberra (Australie) les 14 et 15 juin 2001, a approuvé un budget de 65 millions de dollars, toutes sources confondues, pour le Timor oriental au titre de l'exercice annuel 2001-2002. Il faudra faire appel aux contributions de donateurs pour combler un déficit de près de 20 millions de dollars. Cette réunion n'était pas une séance d'annonces de contributions mais certains donateurs ont fait savoir qu'ils verseraient des contributions supplémentaires au budget. Les donateurs se sont particulièrement inquiétés de l'ampleur du budget des dépenses renouvelables d'un exercice à l'autre. Les investissements inscrits au budget de 65 millions de dollars et les grands choix faits à cette occasion impliqueront des engagements de dépenses renouvelables à l'avenir, au titre notamment des forces de police et de défense, de la représentation à l'étranger et des subventions à l'enseignement, qui porteront leur montant à 100 millions de dollars dès l'exercice 2004-2005. Tous les donateurs ont insisté sur la nécessité d'assurer la viabilité financière et ont instamment demandé que les politiques qui induisent un gonflement des budgets des dépenses renouvelables soient attentivement examinées avant de pérenniser des dépenses futures. L'on a également insisté sur la nécessité d'accroître les recettes, en particulier par le recouvrement des coûts des services essentiels (eau, gaz et

électricité). Cela étant, les donateurs ont admis qu'il leur incombe de tenir compte des dépenses renouvelables et des incidences budgétaires futures dans la conception de leurs programmes d'assistance. Compte tenu de tous ces éléments, les donateurs ont engagé la future administration est-timoraise à établir un plan clair des dépenses à moyen terme, où l'accent serait mis sur la lutte contre la pauvreté.

16. Les dépenses au titre du Fonds global d'affectation spéciale de l'ATNUTO et du Fonds d'affectation spéciale pour le Timor oriental administré par la Banque mondiale pour 2000-2001 se sont montées à 110 millions de dollars environ, et celles des organismes des Nations Unies à près de 64 millions de dollars. Les engagements au titre du Fonds d'affectation spéciale pour le Timor oriental étaient dans une large mesure conformes aux prévisions mais il a fallu autoriser des engagements de dépenses supplémentaires afférents au nouvel exercice budgétaire afin de mener à bien le programme de travail approuvé au titre du Fonds d'affectation spéciale par le Cabinet est-timorais. S'agissant du budget global, il a été couvert à 60 % environ par les contributions de donateurs, contre 40 % pour les recettes fiscales et autres.

17. La répartition sectorielle des dépenses actuelles et prévues au titre du Fonds global d'affectation spéciale de l'ATNUTO est fortement déterminée par la volonté de soutenir le développement durable à long terme, 40 % des fonds étant directement consacrés à la santé et à l'éducation. Par ailleurs, 25 % des dépenses sont consacrés à l'agriculture et aux infrastructures, dont le développement revêt une importance capitale pour le relèvement du secteur privé et la croissance. Les ressources tirées de la mer du Timor, qui devraient entrer en ligne de compte dans le courant de 2004, seront importantes pour le Timor oriental, mais l'on ne peut dire avec certitude quel en sera le montant précis. Il faudra que l'Administration et le gouvernement futur du Timor oriental adoptent en matière financière une politique de gestion prudente des ressources propre à concilier les dépenses d'équipement et les dépenses renouvelables sur le moyen terme. À cet égard, le budget actuel a été considéré comme un pas dans la bonne direction.

Économie

18. L'agriculture est le secteur qui contribue le plus au produit national brut est-timorais. Les efforts faits pour accroître la productivité des cultures en vue

d'assurer l'autosuffisance et la sécurité alimentaires, joints à des conditions climatiques relativement favorables au début de 2001, ont permis la poursuite de la reprise de la production agricole qui, en volume, a presque retrouvé ses niveaux d'avant les violences de 1999. La Division des affaires agricoles du Département des affaires économiques de l'Administration transitoire a distribué plus de 900 tonnes d'engrais dans tous les districts concernés. Cela étant, le revenu produit par ces cultures est limité par plusieurs facteurs : mauvais état des routes, effets sur la production rizicole de la concurrence des importations peu coûteuses de riz d'autres parties de l'Asie du Sud-Est, et bas prix du café. Pour obtenir les graines de café de qualité supérieure recherchées par la clientèle, les agriculteurs est-timorais doivent être initiés aux méthodes modernes de traitement du café.

19. La Division des affaires agricoles a mené à bien son programme de vaccination, la remise en état d'un centre de quarantaine et la diffusion de directives de santé vétérinaire. Elle importera 2 000 têtes de bétail (bovins et buffles) en 2001. La Section de l'irrigation a assuré la réparation et l'entretien de systèmes d'irrigation communautaires couvrant plus de 5 000 hectares de terres irriguées et rénové 50 kilomètres de routes de desserte. Le Service des pêches et de la marine, en collaboration avec les milieux d'affaires et d'autres acteurs de la société civile, a fourni du matériel aux pêcheurs du Timor oriental. À l'issue de vastes consultations, le Cabinet a approuvé un programme national/déclaration de principes sur la foresterie qui est conforme aux normes internationales. Ce programme axé sur les collectivités de base a permis de doter les communautés locales des moyens de gérer leurs ressources naturelles de manière viable.

20. Le Cabinet a créé, au sein du Département des affaires économiques, une section des ressources minérales chargée de gérer et de réglementer les activités de prospection et d'exploitation des ressources naturelles. Le programme d'appui à la petite entreprise de la Banque mondiale est à l'origine directe de la création de 1 296 emplois, dont un tiers occupés par des femmes. Sur le premier lot de demandes, plus de 300 prêts, d'un montant avoisinants 4 millions de dollars, ont été approuvés, dont près de 17 % accordés à des femmes. De concert avec la Banque mondiale, l'ATNUTO examine actuellement un second programme de prêts aux petites entreprises, d'une valeur de 7,5 millions de dollars. Près de 4 500 entreprises ont été inscrites au registre

depuis avril 2000, dont plus de 80 % appartiennent à des Est-Timorais. Les responsables du projet de micro-financement du développement de la Banque asiatique de développement ont commencé à prendre contact avec les coopératives de crédit et procédé à des évaluations des besoins. Ce projet a pour objectif de doter de revenus 21 000 ménages pauvres dans les zones rurales, en partie par la création d'une banque de micro-financement.

21. L'un des principaux objectifs des activités concernant les infrastructures est de favoriser l'indépendance à l'égard des subventions publiques. Les organismes chargés de l'approvisionnement en électricité et de l'aviation et de la marine doivent prendre la tête de ce mouvement et devenir financièrement autonomes d'ici à l'exercice financier 2001-2002. Un nouveau chef de l'aviation civile a été nommé et un marché a été passé avec un consortium portugais pour la gestion de l'aéroport international de Dili. L'amélioration de la piste, des communications et des terminaux s'est traduite par l'arrivée de nouveaux prestataires de services aux passagers, et les tarifs pour certaines destinations ont baissé par suite de l'augmentation de la concurrence. Le port de Dili est désormais en mesure d'accueillir 40 navires, 1 800 conteneurs et 370 véhicules par mois et il rapporte d'importantes recettes à l'Administration transitoire. L'amélioration des services postaux et de télécommunications se poursuit, avec un élargissement de l'accès au téléphone, et des accords avec l'Australie et le Portugal facilitent le trafic postal international. Les recettes du Service de contrôle des frontières ont dépassé les prévisions de près de 40 % pour la première année de fonctionnement. Les pénalités représentent à elles seules l'intégralité du budget salarial des agents est-timorais. Le Service a également délivré plus de 8 500 documents de voyage à des résidents est-timorais.

22. Un projet conjoint Organisation internationale du Travail-États-Unis d'Amérique, d'un budget de plus de 750 000 dollars, consacré à l'amélioration des conditions de travail au Timor oriental, a été approuvé. L'appui des organismes des Nations Unies, auquel s'ajoute celui des institutions de Bretton Woods, a joué un rôle essentiel, en permettant d'effectuer des bilans de la pauvreté qui servent de base à la planification nationale. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a élaboré un programme, pour lequel il recherche un financement, dans le cadre duquel 234 Est-Timorais pourront acquérir les qualifica-

tions et l'expérience nécessaires pour organiser les élections futures. Les organismes des Nations Unies aident aussi au renforcement des capacités de la société civile, en particulier des ONG et des groupes de femmes, afin de faciliter leur participation efficace au processus d'édification de la nation. Les organismes des Nations Unies ont lancé le processus d'élaboration du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement au début de 2000, ce qui a permis la publication d'un bilan commun de pays en novembre de la même année. Ce bilan offre la première analyse détaillée de la situation en matière de développement. Les priorités et les besoins nationaux qui y sont répertoriés seront incorporés au Plan-cadre dont l'élaboration devrait être achevée à la fin de l'année.

Enseignement et services sociaux

23. Alors qu'on avait prévu à l'origine de remettre en état 2 100 salles de classe, cet objectif a été porté à 2 733 pour l'ensemble du territoire afin d'accueillir un nombre d'élèves plus important que prévu. Au mois de juillet 2001, 373 écoles, soit en tout près de 2 000 salles de classe, avaient été remises en état et pourvues de l'équipement minimum requis. Les travaux continuent dans 47 écoles. Des accords ont été signés en vue de la réfection des 114 écoles restantes et des contrats ont été passés avec des entrepreneurs en vue de la construction de cinq écoles primaires et secondaires à Baucau, Maliana, Manatuto, Oecussi et Same. Du mobilier scolaire (plus de 600 ensembles) a été livré pour compléter le stock disponible au Timor oriental. Des modules d'enseignement ont été commandés et plus de 1 700, soit 75 % environ du matériel nécessaire pour démarrer l'année scolaire, ont été livrés aux écoles et assemblés. Dans le cadre de l'Initiative en faveur de la santé scolaire, les instituteurs de Dili ont été formés à des techniques simples qui permettent de vérifier la vue des enfants et 40 écoles primaires ont été pourvues d'installations sanitaires et d'une alimentation en eau.

24. Bien qu'une part importante du budget et de l'aide bilatérale soit consacrée à l'enseignement, le développement du secteur éducatif continue de se heurter à des obstacles considérables, notamment dans les domaines de la formation des maîtres et de l'équipement des écoles. L'introduction du portugais et du tetum comme nouvelles langues d'enseignement dans les écoles primaires constitue une difficulté supplémentaire.

25. Dans le secteur de la santé, les services de santé en matière de procréation se sont développés au cours de ces six derniers mois sur la base d'un plan d'action biennal qui a été créé conjointement par l'Administration transitoire au Timor oriental et les organismes des Nations Unies. Ce plan d'action vise à faciliter la formation et l'apport de fournitures médicales. Un programme national de vaccination contre la poliomyélite, initiative conjointe des organismes des Nations Unies et de l'Administration transitoire au Timor oriental, a permis d'atteindre un taux de couverture de 80 %. Toutefois, au niveau national, le taux de vaccination général demeure faible, puisqu'il atteint seulement 15 %. Les organismes des Nations Unies ont oeuvré pour la formulation d'une politique en matière de santé mentale, qui est en train d'être mise en place. La Division de la santé, constatant que certains facteurs pouvaient favoriser une augmentation de l'incidence du virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida) au Timor oriental, a créé, en collaboration avec les organismes des Nations Unies, un groupe chargé de mettre au point un programme de prévention des maladies sexuellement transmissibles et notamment du VIH/sida qui tienne compte de l'environnement culturel.

26. Depuis six mois, les Timorais de l'Est prennent progressivement en main la gestion du secteur de la santé. Les opérations de recrutement de personnel sont presque terminées et 18 personnes ont été nommées le 7 juin 2001 pour diriger les services de santé. La construction de dispensaires communautaires financés au moyen de fonds d'affectation spéciale est en cours. Le premier qui sera construit est le centre de soins de Dili. Vingt et un autres dispensaires suivront, ainsi qu'un magasin d'approvisionnement en fournitures médicales. Ce dernier constitue l'un des éléments centraux de la mise en place d'un système autonome de fournitures de produits médicaux. Les services de santé sont assurés au moyen d'un réseau de 64 centres de santé communautaires, à quoi s'ajoutent 88 antennes médicales et 117 dispensaires mobiles. Le 29 juin 2001, le Comité international de la Croix-Rouge a remis l'hôpital national de Dili à l'Administration transitoire au Timor oriental. Quatre autres hôpitaux seront reconstruits ou remis en état dans le cadre du deuxième projet de développement du secteur de la santé, qui est maintenant financé au complet.

Affaires étrangères

27. Le Département des affaires étrangères de l'Administration transitoire au Timor oriental a surtout fait porter l'effort sur le recrutement et la formation de fonctionnaires des affaires étrangères. Vingt Est-Timorais ont été recrutés à l'issue d'une formation de base en diplomatie à Dili et à l'étranger et 15 autres personnes sont actuellement en formation. Le Département continue d'oeuvrer en vue d'obtenir que le Timor oriental devienne membre de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). Les relations avec l'Indonésie ont progressé dans un certain nombre de domaines, notamment sur les questions relatives aux frontières, grâce à la création de la Commission frontalière mixte. Les négociations se poursuivent au sujet du versement des pensions des anciens fonctionnaires indonésiens qui résideront au Timor oriental après l'indépendance.

Réconciliation et justice

28. Les dirigeants est-timorais ont fait un nouvel effort ces derniers mois en faveur de la réconciliation. Xanana Gusmão a rencontré des chefs de milices sur la frontière au début du mois de juillet 2001, et l'évêque de Baucau, Mgr Basilio Nascimento, accompagné de six chefs locaux du Timor oriental, s'est rendu au Timor occidental au mois de mai. Par ses initiatives en faveur de la réconciliation, l'ATNUTO s'est efforcée d'encourager le retour des réfugiés toujours présents au Timor occidental, afin d'assurer la stabilité à long terme de la société timoraise. On a procédé district par district, en commençant par Baucau et Ainaro.

29. Le 20 juin 2001, le Conseil national, à l'issue d'une large consultation de la société civile et des instances judiciaires, a mis au point et adopté un règlement portant création de la Commission vérité, réception et réconciliation. Cette commission permettra aux Est-Timorais d'établir un registre public des violations des droits de l'homme depuis 1975, de faciliter la réinsertion des réfugiés rapatriés, et de promouvoir la réconciliation dans les communautés en traitant les délits mineurs commis en 1999.

30. Malgré les efforts de l'ATNUTO, le Mémoire d'accord conclu avec l'Indonésie le 6 avril 2000 au sujet de la coopération dans les domaines juridique et judiciaire et dans le domaine des droits de l'homme, n'a toujours pas permis d'obtenir des résultats. Les autorités indonésiennes ne sont toujours pas disposées

à appliquer l'article 9 du Mémorandum, qui autorise le transfert de personnes aux fins de poursuites. En outre, le tribunal spécial indonésien chargé de connaître des violations des droits de l'homme et de juger les personnes présumées coupables de crimes graves contre des Est-Timorais ne s'est toujours pas concrétisé, ce qui fait qu'il est impossible de déférer à la justice les 23 personnes soupçonnées d'avoir commis des crimes graves au Timor oriental, identifiées en septembre 2000 par les autorités indonésiennes compétentes. Le Gouvernement indonésien, qui s'était pourtant montré disposé à le faire, n'a toujours pas modifié le décret du 24 avril 2001 portant création d'un tribunal spécial pour le Timor oriental de manière à étendre la compétence du tribunal aux violations des droits de l'homme commises pendant toute l'année 1999 et à ne pas la limiter aux actes commis après le 30 août 1999, date de la consultation populaire au Timor oriental. Le Ministre indonésien de la justice n'a pas encore interjeté appel des peines extrêmement légères qui ont été prononcées par un tribunal de Jakarta contre six hommes accusés du meurtre de trois fonctionnaires du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) à Atambua le 6 septembre 2000. Toutefois, le 9 juillet 2001, l'Indonésie a envoyé au Timor oriental des représentants du ministère public pour qu'ils enquêtent sur le meurtre d'un soldat néo-zélandais, Leonard Manning, survenu dans le district de Suai le 24 juillet 2000 (voir S/2000/738, par. 53).

31. Le Groupe d'enquête sur les crimes graves du Parquet général du Timor oriental a continué de se consacrer à cinq des 10 affaires prioritaires : massacre de l'église de Liquiça le 6 avril 1999; les meurtres dans la maison de Manuel Carrascalão le 17 avril 1999; les meurtres à la station de police de Maliana le 8 septembre 1999; les meurtres de membres du clergé et d'autres personnes et la déportation ou le transfert forcé de la population civile dans le district de Lautem d'avril à septembre 1999; et des violences à l'encontre de femmes à Lolotoe (district de Bobonaro). Le premier procès pour crime contre l'humanité a débuté en juillet contre 11 personnes accusées de crimes de guerre dans l'affaire de Lautem. D'autres actes d'accusation ont été déposés le 6 février 2001 dans l'affaire de Lolotoe, et les 2 mai et 6 juin 2001 dans l'affaire de l'église de Liquiça. Le premier verdict a été rendu dans l'affaire de Lolotoe en janvier 2001 avec la condamnation et l'incarcération d'un ancien membre des milices. Le manque de traducteurs a empêché de faire avancer plus rapidement l'ensemble des affaires.

32. Au cours des six derniers mois, 210 affaires de droit commun ont fait l'objet d'enquêtes judiciaires. Des mises en accusation ont été déposées dans 118 cas, dont 54 ont débouché sur un procès et huit sur une médiation arrangée par les tribunaux. Dans les quatre tribunaux de district du Timor oriental, on a intensifié la formation en cours d'emploi et l'encadrement dont bénéficient 25 juges, 13 procureurs, 9 avocats de l'assistance judiciaire et 25 fonctionnaires du greffe. La remise en état de trois centres de détention et la formation en cours d'emploi de 125 gardiens de prison permettra d'améliorer le système pénitentiaire. Le système judiciaire souffre toujours d'une pénurie aiguë de ressources tant physiques qu'humaines, qui freine son développement.

Police

33. La police civile des Nations Unies, qui compte 1 419 membres au Timor oriental, continue d'assumer un double rôle : le maintien de l'ordre et la mise en place du service de police du Timor oriental. Des préparations spéciales sont en cours pour assurer la sécurité publique pendant les élections prochaines et des activités de police communautaire sont déployées en vue de prévenir la violence pendant la campagne électorale. En moyenne, 300 infractions par mois sont signalées à la police, dont une moitié de vols ou d'agressions contre des personnes, en particulier des cas de violence familiale. Des enquêtes ont été menées à bien dans 80 % des cas.

34. À ce jour, le service de police est-timorais a recruté 779 policiers, l'objectif étant de le doter d'un effectif de 3 000 hommes. Au mois de juillet, le nombre d'Est-Timorais occupant un rang de commandement dans la police était de 177. Trois cents autres policiers sont actuellement en formation à l'école de police du Timor oriental, qui est désormais dirigée par un officier de police est-timorais nommé au rang le plus élevé. Une unité spécialisée dans la protection rapprochée a été formée et est maintenant opérationnelle. Des unités spécialisées dans la protection des personnes vulnérables et dans les enquêtes sur les accidents de la route ont également été formées et déployées sur tout le territoire. Toutes les stratégies de formation visent à créer une mentalité tournée vers la protection des droits de l'homme et respectueuse des normes internationales en vigueur en matière de police et de justice.

35. Il est prévu de créer des unités de police est-timoraises antiémeute qui seraient équivalentes aux

unités d'intervention rapide de la police civile de l'ATNUTO, ainsi que des équipes spéciales chargées de l'ordre public. La création des unités antiémeute et des équipes spéciales devrait permettre aux Timorais de l'Est de jouer un rôle croissant dans le maintien de l'ordre public et constitue à ce titre une priorité. Les unités antiémeute, qui effectueront aussi des patrouilles de routine et seront chargées de régler la circulation, seront mises en place dans les districts les plus sensibles du Timor oriental. À l'heure actuelle, 58 policiers est-timorais suivent un stage de formation à l'école de police en vue d'intégrer ces unités. À l'issue de ce stage, Dili sera dotée d'une unité antiémeute forte de 44 hommes et Baucau d'une unité de 14 hommes. De nouveaux stages de formation antiémeute seront organisés régulièrement. Il faudra aussi affecter aux autres districts des policiers formés aux problèmes d'ordre public mineurs et équipés pour ces tâches. Ces policiers, qui effectueront des tâches de routine, pourront se réunir le cas échéant en équipes spéciales.

36. Un petit bureau de gestion des opérations en cas de catastrophe a été créé au sein du Département de la police et des services d'urgence de l'Administration transitoire. En mars 2001, le Cabinet a approuvé un premier cadre national prévoyant des opérations de planification préalable, d'intervention, de relèvement, de prévention et d'atténuation des effets des catastrophes. Il a également créé un Comité national de gestion des catastrophes, qui a adopté une approche multisectorielle. Au cours de ses six premiers mois d'existence, le Bureau de gestion des opérations en cas de catastrophe a coordonné les secours qui ont été apportés dans six districts à plus de 5 600 personnes, en collaboration avec les organismes des Nations Unies, des ONG et des organisations communautaires. Des populations ont récemment dû être secourues à la suite de graves inondations, notamment dans le district de Lautem, où une opération de secours très importante a été montée. Un projet portant sur la gestion des catastrophes, d'une durée d'un an et financé par le PNUD, devrait démarrer en août 2001.

Droits de l'homme

37. Outre qu'il est chargé de faciliter et de suivre la réinsertion dans de bonnes conditions de sécurité des réfugiés revenus du Timor occidental, le Groupe chargé de la défense des droits de l'homme au sein de l'ATNUTO continue de prêter assistance au développement des institutions nationales est-timoraises, no-

tamment la police, les tribunaux et les prisons, dans l'optique de la protection et de la promotion des droits de l'homme. Il assure un contrôle dans plusieurs domaines : respect des normes internationales en matière de droits de l'homme par les forces de maintien de la paix et la police civile des Nations Unies, fonctionnement du système d'administration de la justice, violation des droits de l'homme dont sont victimes les femmes et les minorités, activités des partis politiques, et recours aux mécanismes traditionnels de règlement des litiges.

38. Avec l'appui du Haut Commissariat aux droits de l'homme, le Groupe de défense des droits de l'homme se consacre à un certain nombre d'autres activités de renforcement des capacités. Il assure notamment une formation aux droits de l'homme aux membres des services de police du Timor oriental, de la police civile des Nations Unies et des ONG du Timor oriental s'occupant de questions relatives aux droits de l'homme, ainsi qu'aux stagiaires est-timorais qu'il recrute pour travailler dans les districts aux côtés de ses fonctionnaires internationaux. Le Groupe de défense des droits de l'homme assiste également les ONG en diffusant des documents internationaux de promotion des droits de l'homme et de formation à ces questions et en mettant au point un mécanisme qui permettra de préserver en vue d'un usage futur les renseignements compilés et analysés par ses services et par les ONG est-timoraises.

39. Le Groupe de défense des droits de l'homme collabore avec d'autres services de l'ATNUTO en vue de développer le processus de consultation qui doit déboucher sur l'élaboration d'une constitution. Il apporte par exemple une contribution aux campagnes d'information qui sont menées par les ONG pour expliquer ce qu'est une constitution et quels sont les droits des Est-Timorais dans le processus d'élaboration de la constitution et pour sensibiliser la population aux questions pertinentes intéressant les droits de l'homme. Il assure aussi une formation aux droits de l'homme à l'intention des personnes qui seront chargées de conduire les consultations en vue de l'élaboration de la constitution. Le Groupe est représenté au sein du comité du Cabinet chargé des questions législatives et il revoit tous les projets de loi afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux normes internationales en matière de droits de l'homme. Le Groupe est également chargé de faire en sorte que le Timor oriental soit prêt à rati-

fier les principaux traités internationaux relatifs aux droits de l'homme lorsqu'il sera devenu indépendant.

Défense

40. Le Bureau de la création de la Force de défense a été créé en janvier 2001. Il dispose d'un personnel spécialisé détaché par des donateurs bilatéraux et est dirigé par un Timorais de l'Est. La loi portant création de la Force de défense du Timor oriental a été approuvée par le Conseil national et promulguée par l'Administrateur transitoire le 31 janvier 2001. À ce jour, sur un effectif prévu de 1 500 hommes, 594 ont été recrutés, dont une grande majorité sont issus des anciennes Forces armées de libération nationale du Timor oriental (FALINTIL).

41. Le 7 juillet 2001, une nouvelle caserne destinée à accueillir la Force de défense du Timor oriental a été inaugurée à Metinaro. Le 21 juillet 2001, une cérémonie s'est tenue à Aileu pour saluer la première promotion – 247 militaires qui venaient de terminer leur stage de formation de base. La formation avancée doit bientôt démarrer et 347 nouvelles recrues entreprendront bientôt leur formation de base.

42. Un plan quinquennal de développement de la Force de défense du Timor oriental a été présenté à la deuxième conférence internationale des parties participant à la création de la Force, qui s'est tenue les 25 et 26 juin 2001. Un premier bataillon de 408 hommes doit être déployé au milieu de 2002. La formation et les dépenses d'infrastructure et d'équipement de la Force sont financées au moyen de contributions volontaires tandis que les dépenses de personnel, de fonctionnement et d'entretien seront supportées par le Gouvernement est-timorais.

Information

43. L'ATNUTO diffuse 24 heures sur 24 des émissions de radio en quatre langues au Timor oriental, ce qui constitue le meilleur moyen pour toucher la population dans tous les districts ainsi qu'un grand nombre de réfugiés se trouvant au Timor occidental. Sur les 34 personnes qui travaillent pour le service radio, 22 sont des Timorais de l'Est. L'ATNUTO gère aussi la télévision est-timoraise, qui émet à Dili en direct et, depuis 2001, à Baucau avec un retard de 24 heures. Le groupe de la télévision distribue aux districts des séries de vidéocassettes, qui sont ensuite diffusées par des unités mobiles. Le groupe de la télévision a contribué à la

campagne d'éducation civique en produisant du matériel éducatif sur support audiovisuel. Un journal mensuel, publié en quatre langues, est diffusé à 100 000 exemplaires. Un petit groupe chargé de la promotion des médias aide la reconstitution d'une presse indépendante du Timor oriental. Il a joué un rôle de catalyseur dans la création d'un consortium d'imprimerie par des groupes d'édition locaux et des organisations non gouvernementales. Ce consortium imprime un certain nombre de publications locales en tetum et en bahasa indonesia.

IV. Réfugiés

44. Les 6 et 7 juin 2001, le Gouvernement indonésien a procédé à l'enregistrement de réfugiés dans la province de Nusa Tenggara Timur afin, d'une part, de les dénombrer et, d'autre part, de déterminer combien, parmi eux, souhaitent rentrer chez eux et combien préféreraient s'installer en Indonésie. Douze observateurs internationaux, comprenant des membres de l'ATNUTO, de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et du corps diplomatique en Indonésie, se sont rendus dans 120 centres le 6 juin pour observer le processus. Ils ont estimé que les opérations d'inscription et de consultation menées ce jour-là s'étaient déroulées selon des procédures et des normes de confidentialité généralement acceptables (voir S/2001/621, annexe).

45. Les résultats définitifs n'ont pas encore été publiés, le Gouvernement indonésien vérifiant actuellement les cas éventuels de double inscription et classant les résultats par catégorie. Selon les résultats préliminaires communiqués par le Gouvernement indonésien, 98 % des réfugiés consultés auraient choisi de rester en Indonésie (voir S/2001/621). S'il est possible que ces résultats préliminaires rendent fidèlement compte du choix exprimé par les réfugiés le jour de l'inscription, on peut se demander s'ils reflètent leurs intentions à long terme. La désinformation systématique et l'intimidation incessante dont ils ont été l'objet dans les camps avant le processus d'inscription, leur incertitude quant à l'avenir politique du Timor oriental et le fait qu'ils n'ont pu savoir s'ils conserveraient au Timor oriental les avantages auxquels ils ont droit en Indonésie, peuvent avoir contribué à leur décision de ne pas retourner au Timor oriental à ce stade. Le HCR a continué d'exhorter le Gouvernement indonésien à autoriser, en priorité, le retour de ceux qui ont choisi

d'être rapatriés, en raison des risques de représailles à leur rencontre si leur décision venait à être connue.

46. Depuis le meurtre de trois employés du HCR le 6 septembre 2000 à Atambua et l'entrée en vigueur de la phase V du plan de sécurité, plus aucun fonctionnaire de l'Organisation des Nations Unies recruté sur le plan international n'est en poste à titre permanent au Timor occidental. Bien que le Gouvernement indonésien n'ait pas encore mis en oeuvre toutes les mesures que le Conseil de sécurité lui a demandé de prendre dans sa résolution 1319 (2000) du 8 septembre 2000, y compris le désarmement et le démantèlement des milices, le Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité a dépêché, du 6 au 14 juillet 2001, une mission interorganisations d'évaluation de la sécurité au Timor occidental. La mission, qui me présentera un rapport, analyse actuellement ses constatations.

V. Sécurité

47. Depuis décembre 2000, les affrontements directs entre des milices et l'élément militaire de l'ATNUTO ont généralement diminué. Moins de 30 miliciens ont été observés au cours de la période considérée, et il n'y a eu que neuf contacts entre des milices présumées et la force de maintien de la paix. Un grave incident, au cours duquel le village de Nunura (district de Bobonaro) a été la cible de tirs au début de l'année, a été suivi d'une période de relative accalmie. Cependant, une attaque contre les troupes de l'ATNUTO le 2 avril 2001, première agression depuis le début de l'année, a été immédiatement suivie de six autres incidents. Au cours de l'un d'entre eux, un villageois est-timorais, qui n'entretenait semble-t-il aucune relation avec les milices ou les milieux criminels, a été tué.

48. Le commerce et les mouvements transfrontières illicites, qui ont été associés à de graves incidents portant atteinte à la sécurité, demeurent préoccupants. Le 29 mai 2000, une attaque à la grenade sur le marché de Maubusa (district de Bobonaro), dans le lit d'un cours d'eau situé sur la ligne de coordination tactique, qui constitue la ligne de démarcation dont sont convenus l'ATNUTO et les forces armées indonésiennes en attendant qu'un accord officiel intervienne sur la démarcation de la frontière, a fait de nombreuses victimes civiles. Les auteurs de l'attaque sont des membres présumés d'une milice impliquée dans des activités de jeu illicites. La facilité d'accès aux armes des milices accroît la menace que font peser les activités criminelles

sur les forces de sécurité et sur la population locale, ainsi que le risque d'escalade des différends entre civils.

49. Certains dirigeants de milices ont poursuivi les efforts de réconciliation, qui se sont même intensifiés au cours des six mois écoulés. Toutefois, il ne fait aucun doute que la légèreté inacceptable des peines prononcées contre les six inculpés qui ont avoué avoir participé à l'assassinat de trois fonctionnaires du HCR à Atambua le 6 septembre 2000, et que les chefs d'inculpation dérisoires retenus à l'encontre d'un chef de milice bien connu, ainsi que la peine de prison insignifiante à laquelle il a été condamné, ont encouragé certains éléments extrémistes des milices à planifier la reprise des actions offensives visant à déstabiliser le Timor oriental avant la tenue des élections et l'accession à l'indépendance. On craint que certains éléments des milices n'aient adopté un profil bas en attendant l'indépendance du Timor oriental, dans l'espoir que la présence militaire internationale prendra fin.

50. La capacité des milices d'opérer et de s'entraîner dans certaines zones en toute impunité reste inquiétante. Le niveau d'armement des milices a été réduit grâce à des opérations menées par les forces armées indonésiennes, et le transport d'armes mené ouvertement au Timor occidental semble avoir diminué. Toutefois, les milices ont toujours accès à des caches d'armes modernes, telles que grenades et armes légères semi-automatiques et automatiques. Par ailleurs, les éléments extrémistes capables de diriger des opérations militaires ou tactiques sont toujours en mesure d'opérer à partir du Timor occidental.

51. Au Timor oriental, le risque d'actes de violence au sein des communautés ou entre partis existe toujours pendant la période de transition. On a vu des incidents sporadiques dégénérer rapidement en heurts violents et des maisons incendiées. Ce fut notamment le cas à Baucau et à Viqueque début mars 2001 et à nouveau à Baucau fin mai 2001. De nombreux Timorais de l'Est continuent de redouter le multipartisme, qu'ils associent aux affrontements et aux violences du passé. Face à cette situation, l'ATNUTO et l'Administration transitoire au Timor oriental continuent de renforcer les mesures de sécurité en mettant l'accent sur une coordination entre les composantes civile, militaire et de police. L'ATNUTO dispose actuellement d'une force de 7 953 hommes, tous rangs confondus, sur un effectif autorisé de 8 950 hommes.

VI. Mission appelée à succéder à l'ATNUTO

52. Dans mon rapport du 16 janvier (S/2001/42), il est indiqué que le Timor oriental, une fois devenu indépendant, aurait encore besoin d'un appui international important, qui devrait être fourni dans le cadre d'une mission intégrée, mandatée par le Conseil de sécurité et financée au moyen de quotes-parts. Dans sa résolution 1338 (2001) du 31 janvier 2001, le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général de lui faire des recommandations détaillées sur une présence internationale substantielle au Timor oriental après l'indépendance. Ces recommandations devront être élaborées en étroite consultation avec le peuple est-timorais et en coordination avec les autres acteurs internationaux et bilatéraux pertinents, en particulier les institutions financières internationales et les fonds et programmes des Nations Unies.

53. Le Groupe de travail chargé de planifier l'après-ATNUTO au Timor oriental a commencé à réfléchir à une telle présence, qui s'appuierait sur une cellule de mission intégrée à New York. D'importants progrès ont été enregistrés au niveau de l'identification des secteurs dans lesquels l'appui doit être maintenu. Le Groupe de travail s'efforce maintenant de déterminer des fonctions spécifiques et un calendrier, et les consultations se poursuivent à cet effet. Le plan sera affiné de façon à ce qu'il corresponde à la structure d'un Gouvernement indépendant du Timor oriental, lequel ne prendra forme que lorsque les débats à l'Assemblée constituante auront progressé. Néanmoins, il est clair que la taille de la mission sera sensiblement réduite.

54. La composante civile de la mission comprendrait les éléments essentiels d'une opération de maintien de la paix importante dirigée par un Représentant spécial du Secrétaire général. Le Représentant résident du PNUD/Coordonnateur résident des Nations Unies pourrait être nommé Représentant spécial adjoint du Secrétaire général. Le Représentant spécial et son adjoint seraient aidés par un petit bureau politique. La mission devrait également comporter un bureau des affaires juridiques, un bureau chargé des questions de parité entre les sexes, un bureau chargé des relations publiques et un bureau chargé de l'administration. La mission devrait aussi maintenir un bureau de liaison à Jakarta. Une composante droits de l'homme efficace devrait à mon avis constituer un élément essentiel de la

mission et une composante assistance électorale sera sans doute nécessaire.

55. Malgré des progrès sensibles dans le recrutement de fonctionnaires est-timorais, au moment de l'indépendance, la plupart n'auront été en poste que 6 à 12 mois, et les systèmes dans le cadre desquels ils travaillent seront toujours de création récente et fragiles. Nombre des fonctionnaires recrutés ont un niveau suffisant pour être capables, à terme, de s'acquitter pleinement de leurs responsabilités, mais devront continuer de recevoir une formation et un appui pour exercer leurs fonctions avec assurance. Il sera donc nécessaire de maintenir, au sein de la mission, une petite équipe de spécialistes de différents domaines, qui poursuivront le processus de timorisation des emplois et de transfert des compétences. Ces personnes ne prêteraient assistance aux autorités timoraises que dans les domaines qui revêtent une importance cruciale pour la gestion des affaires publiques, comme la direction exécutive et l'administration centrale, la gestion des ressources financières, la justice et les droits de l'homme, la sécurité et les questions relevant de la souveraineté nationale telles que la surveillance des frontières. On prévoit que ces services ne seront pas nécessaires pendant plus de deux ans, voire moins pour la majorité d'entre eux. Dans un rapport détaillé sur le renforcement des capacités dans le domaine de la gouvernance et de la gestion du secteur public, présenté à la Conférence de donateurs qui s'est tenue à Canberra en juin 2001, le Programme des Nations Unies pour le développement a déjà recensé les besoins qui devront être satisfaits au cours de la période qui suivra immédiatement l'accession à l'indépendance du Timor oriental. L'ATNUTO procède actuellement à une évaluation de l'ensemble des compétences qui seront fournies par les donateurs, afin de ne garder que le nombre minimum de fonctionnaires strictement nécessaire à la nouvelle mission. Dans la période qui suivra les élections, il sera essentiel d'établir un dialogue suivi avec les Timorais de l'Est sur ce processus, en vue non seulement de déterminer le nombre d'experts nécessaires, mais aussi de mettre au point des mécanismes mutuellement acceptables et efficaces de recrutement et de gestion du personnel affecté à cet élément de la mission. Il faudra faire preuve d'un esprit novateur dans ces domaines.

56. Sous réserve des travaux de planification en cours, on pense que le personnel de l'Administration transitoire au Timor oriental financé au moyen de quotes-parts sera réduit d'environ 35 % d'ici à la fin

octobre 2001. D'ici à la fin du mandat en cours, il devrait être possible de supprimer 75 % environ du personnel civil international de l'Administration transitoire, et jusqu'à 20 % du personnel international civil qui travaille actuellement dans l'administration de l'ATNUTO. Mon Représentant spécial fournira des précisions sur cette réduction d'effectifs dans le cadre de l'examen du budget qui aura lieu dans le courant de l'année, et fera rapport sur la question au Conseil de sécurité en octobre 2001.

57. Un plan échelonné d'institution et de formation du Service de police du Timor oriental, qui prévoit le déploiement d'une force de 3 000 hommes d'ici à fin avril 2003, est actuellement mis en oeuvre. Jusqu'à ce que les 3 000 policiers est-timorais soient complètement formés et puissent s'acquitter de tâches de police classiques, il sera nécessaire de maintenir un élément de police civile des Nations Unies au Timor oriental, qui continuera de remplir des fonctions de maintien de l'ordre, avant de passer progressivement à une fonction d'encadrement et de contrôle à mesure que la police est-timoraise assumera des responsabilités croissantes en matière de sécurité publique. Sous réserve d'un examen plus poussé de la question, l'effectif de l'élément de police civile des Nations Unies pourrait être réduit, tout en conservant néanmoins des effectifs importants tant que la police est-timoraise n'aura pas été formée et complètement déployée.

58. Comme je l'ai mentionné plus haut, la question de la sécurité au Timor oriental continue d'être préoccupante. Les infiltrations de groupes de miliciens restent relativement faibles mais, tant que le Gouvernement indonésien n'aura pas démantelé ces groupes, ils représenteront une menace tant pour la stabilité intérieure du Timor oriental que pour le bien-être et la sécurité des réfugiés restés au Timor occidental. La force des Nations Unies devra donc continuer, en étroite liaison avec le Gouvernement du Timor oriental, à maintenir un climat de sécurité, grâce notamment à une forte présence dans les zones frontalières. En conséquence, une solide force armée devrait être déployée à son niveau actuel dans les zones frontalières du Timor oriental et dans l'enclave d'Oecussi. Dans le secteur est, le nombre de bataillons d'infanterie pourrait être ramené de trois à un, à condition que la situation sur le plan de la sécurité reste stable. Ultérieurement, une réduction analogue pourrait être opérée dans le centre, compte tenu toutefois de la plus grande complexité de la situation sur le plan de la sécurité dans ce secteur.

59. La force de maintien de la paix devrait être extrêmement mobile et capable de repousser toute agression extérieure et de renforcer la sécurité en tout point chaud du pays. Elle devrait être dotée de moyens suffisants en matière de transport de troupes, de services du génie, d'aviation et de communications, afin d'avoir une grande mobilité tactique dans les régions frontalières et dans d'autres zones du pays, et bénéficier d'un appui logistique adéquat. Une fois que les conditions du retrait des régions du centre et de l'est seront réunies, les services du génie seraient réduits de moitié par rapport à leur niveau actuel. La réduction de l'appui dans d'autres secteurs permettra de nouvelles baisses d'effectifs au niveau des différentes unités et du quartier général. Le groupe des observateurs militaires aurait aussi un effectif plus faible qu'actuellement, et concentrerait son action sur les zones frontalières.

60. La situation sur le plan de la sécurité fera l'objet d'une surveillance constante, dont je rendrai compte au Conseil de sécurité. En fonction des résultats de l'évaluation de la situation qui sera faite après les élections concernant la sécurité et les menaces qui pèsent sur elle, je formulerai des recommandations concrètes sur l'effectif de la composante police et de la composante militaire dans un rapport que je présenterai ultérieurement au Conseil.

VII. Questions financières

61. Par sa résolution 55/228 B du 14 juin 2001, l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à engager des dépenses d'un montant brut ne dépassant pas 282 millions de dollars pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2001. Au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de l'ATNUTO, les dépenses de fonctionnement de la mission devraient d'abord être couvertes par ce montant initial approuvé par l'Assemblée générale. Le projet de budget de l'ATNUTO pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002 est en cours d'élaboration et sera soumis à l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session. Au 30 juin 2001, le montant des contributions non acquittées au compte spécial de l'ATNUTO pour la période allant de la création de celle-ci au 1er décembre 1999 s'élevait à 262,6 millions de dollars. Le montant total des contributions mises en recouvrement pour l'ensemble des opérations de maintien de la paix s'élevait à 2 274 400 000 de dollars.

VIII. Conclusions

62. Les six derniers mois ont été une période très productive; le peuple du Timor oriental, secondé par les Nations Unies, mais aussi de plus en plus de son propre chef, a largement progressé dans la voie de l'indépendance et de l'autonomie. Plusieurs incidents graves ont eu lieu, mais la situation d'ensemble sur le plan de la sécurité au Timor oriental est stable. L'ATNUTO pour sa part fait en sorte que les élections conduisant à la création de l'Assemblée constituante qui rédigera une constitution pour un Timor oriental indépendant et démocratique soient libres et régulières et se déroulent en bon ordre.

63. Les débats publics organisés au niveau des districts au cours des deux derniers mois, auxquels ont participé des milliers de Timorais, ont été une expression extraordinaire de participation populaire à la vie politique au Timor oriental. Il est manifeste que le débat sur la future constitution suscite un vif intérêt auprès de larges segments de la population. Les dirigeants timorais ont fait preuve d'un sens aigu des responsabilités pour promouvoir la paix, la tolérance et le respect mutuel, comme en témoigne le Pacte d'unité nationale, ce qui augure bien de l'avenir du Timor oriental. Il est bien évident que cette nation naissante se trouvera aux prises avec de nombreuses difficultés et aura de nombreux défis à relever. L'une des tâches essentielles sera de créer des institutions administratives efficaces et financièrement viables. Il sera donc essentiel d'avancer prudemment et régulièrement, pour assurer sans heurts la formation de l'Assemblée constituante et d'un nouveau cabinet, maintenir un climat pacifique pour le débat qui portera sur la première constitution du Timor oriental, et assurer le passage à l'indépendance.

54. Alors que le Timor oriental traverse une phase critique de la période de transition, l'Organisation des Nations Unies continuera à préciser les plans en vue d'une mission destinée à prendre la relève de l'ATNUTO sur la base du plan d'opérations présenté dans la section précédente du présent rapport, mais avec la nécessaire souplesse qu'appelle l'évolution de la situation sur le terrain. Je me propose de suivre de près les faits nouveaux au cours des prochains mois et de revenir devant le Conseil de sécurité avec un nouveau rapport détaillé à la fin d'octobre 2001, après que les élections auront eu lieu et que l'Assemblée constituante et le cabinet restructuré auront été formés et au-

ront bien engagé leurs travaux. On pourra alors se faire une idée plus précise des besoins futurs.

Principaux objectifs – réalisations attendues à la fin de chaque trimestre^a

Tableau 1

	<i>Remise des pouvoirs administratifs</i>	<i>Force de défense</i>	<i>Affaires étrangères</i>	<i>Ordre public</i>
	<i>Affaires politiques</i>			
✓	Le Département achève les plans de formation	* Sélection du personnel et coordination des moyens de formation à l'étranger (réalisé en avril)	* 50 % du personnel du Département des affaires étrangères est nommé	✓ Formation de 250 policiers locaux
*	Document présentant les options concernant les approvisionnements et les achats		✓ Organigrammes et structures sont en place	✓ La phase 1 du plan d'intégration est achevée; restructuration de la police civile
	80 % Examen et révision des organigrammes et des plans de recrutement des administrations (actuellement achevé à 95 %)			✓ Les tribunaux de district de Dili, Baucau et Oecussi sont pleinement opérationnels
✓	Examen et révision des procédures et critères de recrutement			60 % Les centres de détention de Becora, Gleno et Baucau sont pleinement opérationnels (réalisé)
✓	Le processus de recrutement des directeurs généraux et de plus de 35 % du personnel des niveaux 5 à 7 a commencé			

Décembre 2000

Affaires politiques	Remise des pouvoirs administratifs Force de défense	Affaires étrangères	Ordre public
<i>Dans tous les secteurs sont organisés des ateliers destinés à définir des stratégies détaillées de mise en oeuvre</i>			
Janvier	<p>✓ Le Conseil national entérine et l'Administrateur transitoire approuve un règlement sur les modalités de l'élection d'une Assemblée constituante</p>	<p>✓ Plus de 85 % des directeurs généraux sont recrutés (actuellement 77 %)</p> <p>✓ La sélection du personnel et la coordination de la formation à l'étranger sont décidées</p>	<p>✓ Le Département des affaires étrangères dispose de tout son personnel</p> <p>✓ Au total, 500 policiers locaux sont formés</p>
Mars 2001	<p>✓ L'Administrateur transitoire annonce que l'élection d'une Assemblée constituante aura lieu le 30 août</p>	<p>* Plus de 60 % du personnel de niveau 5 à 7 est recruté, à l'exception des directeurs d'école et des infirmiers chefs (réalisé)</p> <p>✓ Une législation établissant les forces de défense et un régime de réinsertion est présentée</p>	<p>✓ Des mécanismes interdépartements et interservices sont en place pour assurer l'ouverture permanente des frontières avec l'Indonésie et l'Australie</p> <p>✗ La phase 2 du plan d'intégration est menée à bien : les postes de police dans les villages pilotes (non réalisé)</p>
✓	<p>Sélection des candidats; création d'une commission électorale indépendante; désignation officielle d'un organe de gestion des opérations électorales</p>	<p>✗ Loi organique : loi d'orientation de l'administration (non réalisé)</p> <p>✗ Loi régissant la fonction publique (partiellement réalisé)</p>	<p>✓ Mise en place d'un régime de réinsertion des ex-combattants</p> <p>20 % Création d'un cadre pour les services consulaires (partiellement réalisé)</p> <p>✓ Le tribunal de Suai est opérationnel</p>
✓	<p>* Début de la mise en place d'un état civil national, conduisant à la publication des listes électorales</p>	<p>* Plus de 20 % du budget d'équipement et plus de 40 % du budget d'achat de biens et services sont financés par le département</p>	<p>✗ Le casier judiciaire est organisé (non réalisé)</p>

Affaires politiques	Remise des pouvoirs administratifs	Force de défense	Affaires étrangères	Ordre public
* Accord sur l'organisation d'une campagne d'instruction civique nationale avec le concours des ONG locales	X Achèvement du plan pour la remise des systèmes et des données			X Un service de notariat est organisé (non réalisé)
✓ Décision du Conseil national ou du Cabinet sur une directive ou une réglementation sur la création d'une ou plusieurs commissions constitutionnelles	* Examen des barèmes des traitements et de la classification des fonctionnaires			
	✓ Stratégie anticorruption			
Mai	<i>Examen systématique des plans sectoriels, ainsi que des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et modifications éventuelles des objectifs</i>			
Jun 2001	✓ Les commissaires prêtent collectivement serment devant l'Administrateur transitoire	✓ Plus de 90 % des fonctionnaires de niveau 5 à 7 sont recrutés	✓ 600 militaires sont recrutés	✓ Le Département des affaires étrangères est pleinement fonctionnel
				✓ Au total, 800 policiers locaux sont formés

- ✓ Campagne nationale d'instruction civique sur les thèmes et problèmes constitutionnels importants (jusqu'au 15 mai) X Plus de 70 % des postes comportant des pouvoirs statutaires sont occupés par des Timorais ✓ Le programme de réinsertion est pleinement fonctionnel X Les propositions relatives à la représentation du Timor oriental à l'étranger sont présentées dans le budget X Phase 3 du plan d'intégration : extension des postes de village aux districts restants
- ✓ La Commission électorale indépendante tient ses premières sessions ✓ Poursuite d'une formation diplomatique intensive pour tout le personnel % Achèvement de l'analyse des besoins, pour guider le développement du plan d'intégration % Établissement de la Commission de la réforme juridique
- ✓ Programme d'instruction civique organisé à la base par des Timorais % Plus de 40 % des journées de formation sont organisées comme prévu ✓ Recrutement et formation d'agents des partis politiques ✓ Plus de 60 % du budget d'équipement et
- ✓ Achèvement des registres de l'état civil (20 juin) ✓ Plus de 80 % du budget pour l'achat de biens et services sont déboursés par le Département
- Production de la liste électorale^b X Introduction pour 2001 et 2002 du système convenu de gestion de la performance
- ✓ Lancement de campagnes d'information de l'électeur sur le système électoral

✓ Recrutement du personnel électoral au niveau des districts

Établissement définitif de la liste de candidats de chaque parti et des listes de candidats indépendants	Plus de 90 % des fonctionnaires de niveau 1 à 4 sont recrutés	Recensement des instruments internationaux auxquels le Timor oriental devrait adhérer et établissement d'un ordre de priorité	Au total, 1 050 policiers formés dont 400 anciens policiers qui feront bénéficier les nouveaux services de police de leur expérience
Début officiel d'une campagne électorale de six semaines (15 juillet)	Plus de 90 % des postes comportant des pouvoirs statutaires sont occupés par des Est-Timorais		
Établissement d'un projet de rapport devant être soumis à l'Assemblée constituante	Réduction du personnel international selon les plans		
Établissement définitif de la liste électorale (12 août)	Plus de 65 % des journées de formation sont organisées comme prévu		
Recrutement et formation des scrutateurs	Les dépenses d'équipement et les achats de biens et services ne dépassent pas de plus de 10 % les estimations de l'administration des finances		
Clôture de la campagne électorale (25 août)			
Élections (30 août)			
Dépouillement du scrutin et établissement des résultats (jusqu'au 6 septembre)	Introduction pour 2001-2002 du système de gestion de la performance		
Annonce des résultats certifiés (9 septembre)	Document présentant différentes options concernant la structure de la fonction publique		
Première séance de l'Assemblée constituante, composée de 88 membres (15 septembre)	et son coût		

Septembre 2001

Affaires politiques	Remise des pouvoirs administratifs Force de défense	Affaires étrangères	Ordre public
Administration transitoire internationale en place	600 soldats recrutés et formés	Mise au point définitive de plans en vue de l'établissement de relations diplomatiques avec les principaux pays	Un total de 1 200 policiers locaux formés Objectif final : 3 000 policiers
Totalité des journées de formation organisées comme prévu		Établissement définitif des plans en vue de l'adhésion à l'Organisation des Nations Unies	Phase 4 du Plan d'intégration « mi-parcours » – choix de l'emplacement de 221 commissariats de police de village
Plans de formation pour 2002 par département			Personnel du Ministère de la justice entièrement constitué d'Est-Timorais
Dépenses d'équipement et achats de biens et services ne dépassant pas de plus de 10 % l'administration des finances			
Mise au point d'un système d'agrément des cours de formation professionnelle et de l'expérience acquise en cours d'emploi			

Décembre 2001

Légende : ✓ Réalisé ou devant être réalisé d'ici au 30 juin 2001.
 % Partiellement réalisé (pourcentage indiqué s'il est connu).
 ✗ Non réalisé.
 * Devant être réalisé lors du trimestre suivant.

Notes : ^a Quand l'objectif n'a pas été réalisé à la fin du trimestre pour lequel il avait été fixé, une mise à jour à la fin juin est indiquée entre parenthèses et en italiques. Tous les objectifs fixés pour juin sont des résultats projetés.

^b Les listes électorales, établies à partir des données d'état civil, devraient être prêtes au début juillet.

Tableau 2

	Agriculture et économie	Santé	Éducation	Infrastructure
X	Les dépenses budgétaires atteignent au moins 50 % des prévisions budgétaires (dépassé)	La production de riz et de maïs atteint 70 % (120 000 tonnes) de celle de 1997	Fourniture pour six mois de médicaments essentiels et de fournitures médicales	Trois cent écoles fonctionnelles au niveau de base (réalisé en mars)
	Les droits de douane et les taux d'imposition indirect sont modifiés et appliqués	La vaccination des buffles et du bétail achevée (en janvier)	Deux séries de journées nationales de vaccinations (polio-myélite et vitamine A)	Plus de 80 % des manuels reçus et distribués
	L'impôt sur le revenu salarial est en place	Distribution d'outils agricoles à 4 000 familles	Sélection des emplacements de 25 centres de soins prioritaires, et établissement des plans	500 bourses d'études utilisées
	Achèvement de l'examen du budget et approbation, par le Cabinet et le Conseil national, de la législation portant ouverture de crédits	5 000 hectares de zones irriguées remises en état (dont 45 ouvrages communautaires) réalisés en février	Documents d'orientation sur le financement du secteur de la santé et le rôle du secteur privé	Publication des procédures d'examen des candidatures pour les nouveaux enseignants
		Le Ministère de l'agriculture est opérationnel et tout son personnel est recruté (réalisé)	Le Centre national pour la formation en santé publique fonctionne dans des locaux provisoires	Achèvement de l'agrandissement du quai de Dili
				Installation de compteurs et facturation pour 3 000 clients
				Agence de l'électricité – pose de compteurs et facturation des principaux utilisateurs commerciaux d'électricité (courant triphasé)

Décembre 2000

Janvier

Des ateliers sont organisés dans tous les secteurs pour se mettre d'accord sur les stratégies détaillées de mise en oeuvre

Mars 2001	70 % Les dépenses budgétaires atteignent au moins 60 % des prévisions budgétaires (dépassé)	✓	Achèvement de la vaccination des buffles et du bétail	✓	Recrutement d'administrateurs sanitaires et transfert des responsabilités	✗	Publication d'une déclaration de mission et des perspectives nationales (non réalisé)	✓	Création de quatre bureaux régionaux de l'équipement
	✓ Mise à jour pour le troisième trimestre achevée à la mi-avril	✓	Les bureaux de district de l'administration de l'agriculture sont pleinement fonctionnels (bâtiments, personnel, équipement et transport)	✓	Plus de 40 % des moyens de soins sélectionnés dans les plans sanitaires de district sont correctement utilisés		% 600 écoles au niveau opérationnel de base (partiellement réalisé)	✓	Adjudication de 25 contrats d'entretien des routes pour la phase 3
	50 % Des fonctionnaires timorais occupent les postes de responsabilité de l'administration des finances, ou accord sur la nécessité de maintenir l'assistance technique internationale dans les postes de l'administration des finances (partiellement réalisé)	✗	De trois à cinq centres de vulgarisation agricole à créer (non réalisé)	80 %	30 % des enfants de moins de 1 an sont vaccinés (partiellement réalisé)	%	Mobilier scolaire pour 40 000 élèves produit et fourni (75 % réalisés)	*	Plans d'opération à moyen et à long terme établis pour l'aviation, les ports, les routes et l'adduction d'eau (réalisé en juin)
	✗ La réglementation de la quarantaine et les autres normes pour les produits animaux et végétaux sont publiées (non réalisé)	✗	50 %	Achèvement de l'étude des besoins et des capacités hospitaliers (partiellement réalisé)	✓	Recrutement de 1 000 maîtres	✓	Vérification du respect des normes de sécurité internationales aux aéroports de Dili et de Baucau	

Finances publiques	Agriculture et économie	Santé	Éducation	Infrastructure
	<p>✓ L'examen sectoriel avec les donateurs</p>	<p>50 % Plan pour la prévention et le contrôle du paludisme et de la tuberculose, des MST, du sida, élaboré et diffusé (partiellement réalisé)</p>	<p>✓ 1 000 bourses d'études utilisées</p>	<p>✓ Maximum de 18 navires en attente dans le port</p>
	<p>✓ Ouverture d'une ligne de crédits au secteur privé</p>	<p>✓ Consultations avec les acteurs du secteur de la santé sur les principales options dans ce secteur</p>	<p>✓ Remise en état et réouverture de l'université, avec un personnel limité</p>	<p>✓ Remise en état d'un groupe électrogène Comoro PS</p>
	<p>✗ Adoption d'une législation commerciale cadre (non réalisé)</p>		<p>50 % Organisation de services consultatifs pour la définition des orientations de l'éducation et les programmes scolaires (partiellement réalisé)</p>	<p>✗ Document sur l'institution des pouvoirs autonomes, 28 février (réalisé)</p>
	<p>60 % Étude générale pour des travaux majeurs d'irrigation sur 9 000 hectares (réalisé, seuls 2 999 hectares sont considérés comme viables)</p>		<p>50 % Définition des procédures de l'administration scolaire (partiellement réalisé)</p>	<p>✓ Conception d'un programme de formation au règlement des différends fonciers</p>
	<p>✓ Début de cartographie de l'utilisation des sols et de mise en place du SIG</p>			<p>✓ Création et équipement de 13 bureaux fonciers de district</p>
				<p>50 % Mise en place d'une politique et des procédures administratives concernant les locations (réalisé)</p>

	Finances publiques	Agriculture et économie	Santé	Éducation	Infrastructure
					<p>X Mise en place d'une politique concernant les occupations non autorisées et celles d'immeubles abandonnés (non réalisé)</p>
Mai	Examen systématique des plans sectoriels, des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et modification éventuelle des objectifs				
	90 % Les dépenses budgétaires atteignent au moins 90 % des prévisions budgétaires.	% Rédaction et diffusion d'un document présentant les options de la politique agricole	% 150 postes sanitaires sont établis, dotés d'un équipement pour des soins de santé primaires conformément aux plans sanitaires de district	% Achèvement du document présentant les options de politique de l'éducation	✓ Établissement des contrats d'entretien collectif des routes, couvrant l'ensemble du réseau routier principal (300 km)
✓	Le budget 2001-2002 est arrêté, et les besoins de financement sont calculés	X 70 % des poulets et des porcs sont vaccinés	% Évaluation de l'application des plans sanitaires de district	% 780 écoles au niveau opérationnel de base	% Création officielle à compter du 1er juillet de l'Agence autonome de l'électricité
✓	Les prévisions de recettes et les besoins de financement sur cinq ans sont calculés et convenus avec les institutions financières internationales	% Achèvement des enquêtes et des inventaires	% Formation de recyclage et de perfectionnement des travailleurs sanitaires au Centre national de formation en santé publique	80 % Remise en état et équipement du bâtiment du Ministère de l'éducation	% Achèvement du plan de remise en état des postes électrogènes ruraux
%	Plan de développement d'une capacité de projection des recettes, et notamment d'une capacité de projection macroéconomique	X Mise en route du programme de crédit agricole	% Achèvement des plans pour la construction d'hôpitaux régionaux	% Les bureaux d'administration scolaire des districts sont opérationnels	✓ Plans d'opération pour l'aviation, les ports, les routes et l'eau, incluant des normes de service proposées adoptées aux normes budgétaires du Timor oriental indépendant
Jun 2001					% 13 dispositifs de gestion communautaire sont

<i>Finances publiques</i>	<i>Agriculture et économie</i>	<i>Santé</i>	<i>Éducation</i>	<i>Infrastructure</i>
% Les options possibles sur les taux d'imposition et les dégrèvements sont présentées au Cabinet et au Conseil national (dans le cadre du budget) afin d'atteindre les objectifs de recettes	<p>✗ Formation de 30 chercheurs et vulgarisateurs agricoles</p> <p>✓ Le Centre technique du café et de l'horticulture est opérationnel</p> <p>✓ Des alevinières sont achevées</p> <p>✓ Achèvement de la deuxième phase d'un enseignement d'introduction à la construction navale</p> <p>✓ Achèvement de la deuxième phase du cadre de développement agricole</p>	% Achèvement et diffusion du document présentant des options de la politique de santé publique après l'indépendance	% Formation de personnel d'administration scolaire	
Établissement du budget définitif pour 2000-2001	<p>✓ Examen avec les parties prenantes du document contenant diverses options en matière de politique agricole : établissement du plan d'action définitif</p> <p>Recettes des troisième et quatrième trimestres de 2000-2001 à hauteur de 80 % des prévisions</p>	<p>✓ Plus de 90 % des centres de soins disposent de moins de deux semaines de réserve de certains médicaments essentiels sur une période de trois mois</p>	<p>✓ Achèvement de l'étude de la carte scolaire</p> <p>✓ Achèvement de l'examen commun avec les donateurs</p> <p>✓ Diffusion, pour examen, du programme scolaire d'urgence national</p>	<p>Établissement de contrats d'entretien collectif des routes, couvrant l'ensemble du réseau routier principal (1 200 km)</p>
Publication des décaissements mensuels; montant représentant au moins 90 % des prévisions			<p>Établissement de la carte scolaire terminé</p> <p>Démarrage du programme de construction d'écoles</p>	

<i>Finances publiques</i>	<i>Agriculture et économie</i>	<i>Santé</i>	<i>Éducation</i>	<i>Infrastructure</i>
Établissement de statistiques mensuelles des recettes (comptabilité de caisse)	Plan de relèvement de l'aviculture et de l'élevage achevé au profit de 27 000 familles	90 % des villages se situent à moins de deux heures d'une source permanente de soins de santé	Consultation des parties prenantes sur les différentes options politiques	Remise en état de deux groupes électrogènes Comoro PS
Si des homologues timorais ne sont pas nommés en mars 2001, révision de la situation concernant l'Administration transitoire internationale	Remise en état de grandes zones d'irrigation en cours	60 % des enfants de moins de 1 an sont vaccinés	Mise au point d'un programme de formation des maîtres en cours d'emploi	Réalisation du plan concernant les postes électrogènes ruraux
	Totalité du café exporté certifié biologique	Ouverture d'un magasin autonome de fournitures médicales		Rattachement de 26 villes au réseau d'adduction d'eau
				26 dispositifs de gestion communautaire en place
				Achèvement des dépôts dans trois districts
				Maximum de quatre navires en attente dans le port
				Système d'identification des biens mis au point pour Dili
				Achèvement du cadastre de Baucau et du plan rudimentaire des villes dans quatre districts
				Achèvement de la collecte de toutes les données de SIG disponibles
				Collecte de tous les loyers dans les délais voulus.

Septembre 2001

(Notes du tableau 2)

- Légende :* ✓ Réalisé ou devant être réalisé au 30 juin 2001.
% Partiellement réalisé (le pourcentage est indiqué s'il est connu).
X Non réalisé.
* Devant être réalisé au cours du trimestre suivant.

Note : ^a Si l'objectif n'a pas été réalisé à la fin du trimestre pour lequel il avait été fixé, une mise à jour est indiquée à la fin juin entre parenthèses et en italiques. Tous les objectifs, pour le mois de juin, représentent des résultats projetés